

## Seïsme au Maroc : en France, dons et appels à la solidarité

Au moins 820 personnes ont trouvé la mort dans un puissant séisme qui a dévasté le Maroc dans la nuit de vendredi à samedi, d'après un bilan provisoire. Marrakech, haut lieu du tourisme, et plusieurs autres villes du pays ont été touchées par ce tremblement de terre survenu hier juste après 23h.

Comme à l'accoutumée en de pareilles circonstances, les Français se mobilisent pour venir en aide aux sinistrés et des associations lancent des appels à la générosité.

Le Don en Confiance souhaite toutefois rappeler que de telles catastrophes, par l'émotion qu'elles suscitent, sont propices au lancement de faux appels aux dons notamment *via* des cagnottes en ligne. Il convient donc d'observer la plus grande prudence au moment de faire preuve de générosité.

C'est pourquoi, le Don en Confiance propose de mettre en application 5 conseils simples qui permettent d'agir dans un cadre transparent, sécurisé et en toute confiance :

**Conseil n°1 - Je vérifie**, sur le site Internet de l'association/fondation que je souhaite soutenir, *a minima* si **son champ d'action** est cohérent avec mon projet de soutenir le peuple marocain et si elle donne des informations sur l'utilisation des dons qu'elle reçoit.

**Conseil n°2 - Si j'ai des questions, je contacte l'association/fondation !**

**Conseil n°3 - Je ne donne mes données bancaires que sur des pages sécurisées.**

**Conseil n°4 - Je privilégie le don direct à l'association/fondation de mon choix.** Avant de donner *via* une cagnotte en ligne, je m'informe sur l'identité du professionnel et la destination des dons.

**Conseil n°5 - Avant de lancer une cagnotte en ligne :**

- je contacte l'association/fondation concernée,
- je prends connaissance des conditions tarifaires pratiquées par la plateforme,
- j'informe les personnes de ce pourquoi je les sollicite en précisant le nom de l'association/fondation,
- je rends compte aux participants du montant total collecté.

Pour vous assurer que votre don arrive à destination, faites confiance aux professionnels de l'humanitaire, parmi lesquels les associations et fondations labellisées "Don en Confiance" qui se mobilisent pour le Maroc.

Retrouvez les 5 conseils aux donateurs en vidéo : [cliquez-ici](#)



### À PROPOS

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général a été créé en 1989 pour préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs. Sa Charte de déontologie, document de référence pour le secteur et obligatoire pour ses membres, est au fondement de sa mission de contrôle de l'appel public à la générosité basée sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. A ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par 120 contrôleurs bénévoles experts. Pour consulter le contenu détaillé de la Charte de déontologie : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org). Le public peut reconnaître les organisations labellisées *via* le label ci-contre.

Contact presse : [Mathilde Ndiaye](mailto:MATHILDE.NDIAYE@DONENCONFIANCE.ORG) | 01 53 36 35 16 | [mndiaye@donenconfiance.org](mailto:mndiaye@donenconfiance.org)